

## CERTIFICATION – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

### La formation

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours.

Les participants seront également capables de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail au sein de leur entreprise.

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 14 heures. Elle est réalisable en intra-entreprise ou en inter-entreprises. La présence est obligatoire sur la totalité de la formation.

### Maintien et Actualisation des Compétences

Un MAC SST de 7h est nécessaire tous les 2 ans.

### Objectifs visés

- Identifier les différentes classes de feu et choisir le moyen d'extinction adapté
- Manipuler en toute sécurité les extincteurs et autres dispositifs d'intervention
- Comprendre le rôle et l'utilisation du RIA (Robinet d'Incendie Armé)
- Appliquer les procédures de signalement et de compte rendu après une intervention

### Public concerné

- Toute personne souhaitant se former aux premiers secours
- Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets doivent être déposés à minima 15 jours avant le démarrage de la formation.

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 10 personnes maximum

### Pré-requis

- Aucun

### Objectifs pédagogiques

- Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise

- Le SST contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie

## Programme

<b>BLOC 1 :</b> <b>Intervenir face à une situation d'accident du travail</b>	7h	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise</li><li>➤ Protéger de façon adaptée</li><li>➤ Examiner la victime</li><li>➤ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime</li><li>➤ Secourir la victime de manière appropriée</li></ul>
<b>BLOC 2 :</b> <b>Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise</b>	7h	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail</li><li>➤ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention</li><li>➤ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</li></ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique remis au candidat).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation
- Matériel SST (mannequin bebe/enfant/adulte)

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis ainsi que mise en pratique de cas.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont certifiés par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

**Tarifs:** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions:** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV